

A CAPELLA !

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA CHAPELLE BÂTON – N°2

EDITO

LE MOT DU MAIRE

Le 4 décembre, le bourg de chapelle bâton, comme les autres années, s'est illuminé.

Le confinement ne doit pas nous empêcher de préparer ces temps forts qui ont su rythmer les années passées.

Certes, il nous faudra encore faire des efforts dans les semaines qui viennent et rester prudent.

Si chacun de vous a à cœur de couvrir ses proches d'attention et d'amour, cette année nous penserons plus particulièrement à ceux qui souffrent en leur offrant la nuit de Noël un peu de lumière depuis vos fenêtres.

Il y a encore quelques semaines nous espérions vous offrir un spectacle dans notre salle des fêtes transformée, convier nos anciens à partager un repas, vous réunir pour célébrer la nouvelle année...

Pourtant, il nous faudra encore attendre.

Mais rassurez-vous la commune est à l'œuvre pendant le confinement : projet d'installation de numéros dans chaque village de la commune, création d'un jardin du souvenir dans le cimetière, préparation d'une exposition autour des peintures d'un peintre reconnu...

Mais pour l'instant, il est l'heure de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année en famille et avec vos proches.

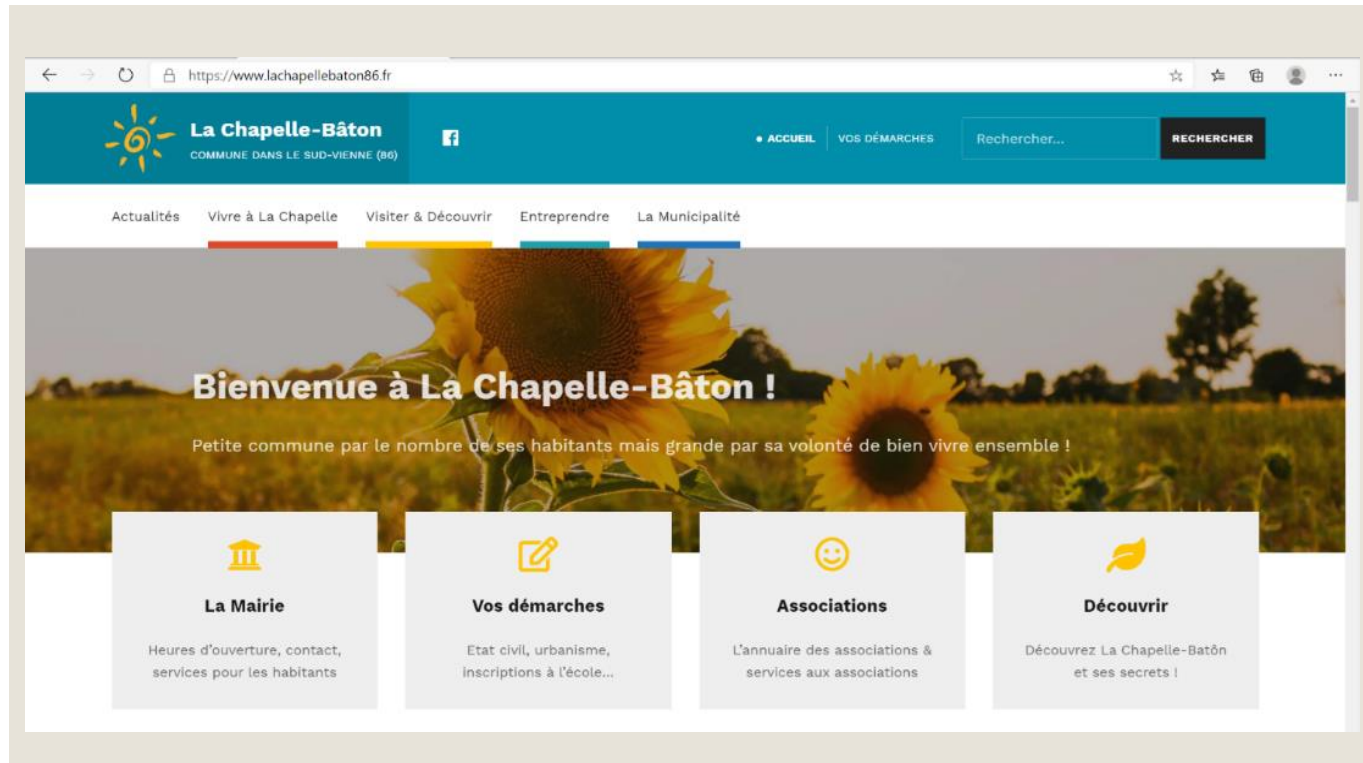
Pour contacter la Mairie

Adresse : 2 rue Capella 86250 La Chapelle-Bâton

Téléphone : 05.49.87.11.58.

Adresse mail : la-chapelle-baton@departement86.fr

Une astreinte est organisée chaque week-end par le maire ou les adjoints. En cas d'urgence, pour les contacter, merci de composer le numéro de téléphone de la mairie (transfert de ligne).



Mardi 15 Décembre 2020 : Lancement du site Internet de notre commune

Après la création du bulletin « A Capella ! » et dans sa volonté de toujours communiquer avec ses habitants, le Conseil municipal vous propose de découvrir votre site internet www.lachapellebaton86.fr La présentation officielle, initialement prévue lors des vœux du Maire en janvier 2021, ne pourra pas avoir lieu pour cause de crise sanitaire. Réalisé par des professionnelles du Sud vienne, vous pourrez retrouver, dans ce site, différentes rubriques : actualités, vivre à la Chapelle, visiter et découvrir, entreprendre, la municipalité ... Ce site sera évolutif en fonction de l'actualité locale et mis à jour par les membres de la commission communication.



DANS CE NUMERO (PAGE 3)

**UN BOUCHER -
CHARCUTIER-
TRAITEUR
A VOTRE SERVICE**

**OPÉRATIONS DE
TRAÇAGES
EAUX DE VIENNE**

**COMMÉMORATION
DU 11 NOVEMBRE**

**COMMISSIONS
COMMUNALES**

LA COMMUNE

L'actualité de La Chapelle-Bâton

Délibérations du Conseil municipal

Délibérations prises lors des trois derniers conseils

Le Conseil municipal a été appelé à donner son avis sur les différents projets de parcs éoliens et a dû procéder au vote à bulletin secret.

Les projets des parcs éoliens sont :

- Payroux / La Chapelle-Bâton
- Des Patureaux à St Martin l'Ars
- Sommières du Clain

Tous ont reçu un avis favorable du Conseil municipal.

M. Le Maire propose de numéroté toutes les habitations se trouvant dans les différents hameaux de la commune. Il sera à la charge de la commune. Le Conseil municipal valide cette proposition et annonce la mise en route et la réalisation durant le premier semestre 2021.

Les travaux de voiries seront effectués en 2021 par la Communautés de Communes :

- Chez Chartraire
- Les Vaugelais
- La Bernardrie

M.ROGEON Rémi, adjoint technique, a fait valoir ses droits à la retraite et terminera au 1^{er} Juillet 2021.

Conformément à la loi n°2008-1350 du 19 Décembre 2008, la commune a l'obligation de créer un ossuaire au sein du cimetière communal. Le Conseil municipal a donc acté la réalisation pour un montant de 1925€ HT.

En réponse à la demande de plusieurs familles de la commune, un jardin du souvenir va être créé à proximité du columbarium pour un montant de 3903,67€ HT.

Suite à la présentation par M.GUEMARD et Mme LECOCQ – société Enertrag, la convention des chemins pour le parc éolien de la plaine de Beauvais (Payroux/La Chapelle-Bâton) a été signée ; celle de la Croisée de Chabanne (Château-Garnier/La Chapelle Bâton) restant en cours d'élaboration.

Pour information, la conseillère municipale Brigitte TILLET, a fait part de sa démission de ses fonctions d'élue.

HISTOIRE - PATRIMOINE

Notre Histoire...

La photo des mariées présenté dans le A Capella ! n°1, il s'agirait du mariage de M et Mme GAGNAIRE qui habitait à la Clie.



Voici une photo de classe de la Chapelle-Bâton en 1966/1967. Les reconnaissez-vous ? Nous comptons sur vous pour nous donner les noms des écoliers.

DIVERS

En Bref !

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte :

Lundi de 15h à 18h

Mardi de 15h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 15h à 18h

Vendredi de 15h à 17h

Les permanences du maire et des adjoints seront organisées sur rendez-vous auprès de la secrétaire de mairie.

COVID19

Il est obligatoire de porter un masque dans les lieux clos ou recevant du public.

RECENSEMENT

Initialement prévu en janvier-février 2021, l'INSEE a décidé que l'enquête annuelle de recensement des habitants de la Chapelle Bâton est reportée à 2022.

POINT INFOS

Contrôle fosses septiques

Depuis Septembre, NCA Environnement mandaté par Eaux de Vienne a contrôlé toutes les fosses septiques sur notre commune. Une fois le compte rendu reçu, il est à noter, qu'il nous restera 4 ans pour une mise aux normes.

Nids frelons asiatiques

Actuellement, des nids de frelons asiatiques sont présents sur la commune. Si vous en voyez, merci de prévenir la Mairie.

Grippe aviaire

La grippe aviaire fait son retour en France.

La préfecture demande, en date du 27/11/2020, que les « particuliers détenteurs de basses-cours doivent confiner leurs volailles par le biais d'un filet et que cette disposition est obligatoire. »

INTERCOMMUNALITÉ ET COMMUNE

L'actualité du Civraisien en Poitou

Du nouveau à la piscine de Civray

Ouverte durant les vacances scolaires pendant le confinement, la piscine l'est aussi, depuis un décret du mois d'octobre, aux personnes détenant un justificatif médical les mardi et jeudi après-midi de 13.30 à 17.00.

La Charente retrouve son lit

Le chantier concernant les travaux sur la Charente, au lieu-dit Moulin de Roche, à Civray, visait à rétablir le niveau d'eau initial de ce fleuve. La réalisation de cinq radiers successifs sur environ 200 mètres a permis de réalimenter le bras secondaire du fleuve, de remonter la ligne d'eau comme avant l'effondrement du barrage et de respecter la continuité écologique, permettant la libre circulation des espèces aquatiques et des sédiments. Les abords du fleuve ont été remis en état et enherbés mais seront revus au printemps prochain pour rectifier les anomalies éventuelles. La dernière partie du chemin doit permettre la mise à l'eau des canoës pour les personnes à mobilité réduite, elle sera mise en place prochainement. Ces travaux ont déjà fait l'objet d'éloges par les pêcheurs et lorsque la belle saison sera de retour, ce joli coin de verdure avec son camping et son espace de jeux fera la joie des Civraisiens et des visiteurs. Ce chantier de réhabilitation a été effectué par l'entreprise Merceron TP. En 2021, des travaux auront également lieu sur la Charente à Charroux, au Pré de l'Aiguille, et à Savigné, au lieu-dit Périgné. Coût total des travaux pour les trois sites : 557.665 € HT. Soutiens financiers : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région, Département ; 20 % restant à la charge de la CCCP.

Commissions communales

Le vendredi 16 Octobre 2020, le conseil municipal s'est réuni afin de procéder aux délibérations mais aussi pour travailler autour des commissions communales mises en place, qui sont :

- *Commission intergénérationnelle* (Pascale BODIN, Jocelyne BARRE, Marie-Annick CLERCY, Ghislaine MILLET)
- *Commission bourg, bâtiments, cimetièrre, chemins, voirie villages* (Mathieu CAILLÉ, Marie-Annick CLERCY, Jean-Michel MERCIER, Ghislaine MILLET)
- *Commission relations jeunes / associations / sports* (Nathalie DUQUERROY, Pascal SAUZET)
- *Commission Centre Communal des Actions Sociales* (Pascale BODIN, Marie-Annick CLERCY, Jean-Michel MERCIER, Ghislaine MILLET, Ophélie PASQUET)
- *Commission communication* (Pascale BODIN, Jean-Michel MERCIER, Ophélie PASQUET)
- *Commission des finances* (Mathieu CAILLE, Jean-Michel MERCIER, Pascal SAUZET)
- *Commission Appel d'offres* (Pascale BODIN, Mathieu CAILLE, Marie-Annick CLERCY, Jean-Michel MERCIER – Suppléantes : Nathalie DUQUERROY, Ophélie PASQUET)

DÉCOUVREZ DANS LA COMMUNE

UN BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR A VOTRE SERVICE

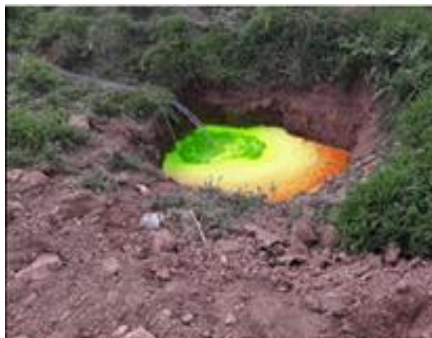
Pousset traiteur située à Savigné est aussi un commerce et s'arrête sur notre commune sur la place le mercredi matin et le samedi après-midi.

Il vous propose divers produits frais et variés (viandes, charcuteries, plats cuisinés ...).



OPERATIONS DE TRAÇAGES EAU DE VIENNE

Le 20 Octobre 2020, Eaux de Vienne a déversé des colorants dans le gouffre vers Chez Sapin afin de définir les limites géographiques des aires d'alimentation des captages du Sud Vienne. Ces colorations sont totalement inoffensives et a disparu au bout d'une dizaine de jours.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

En raison de la COVID 19, la commémoration a eu lieu en effectif réduit. Étaient présents : Le Maire et les adjoints ainsi que les représentants de l'amicale des anciens combattants.



Publication de la Mairie de la Chapelle-Bâton
 Directeur de la publication : Jean-Michel MERCIER (Maire)
 Directrice de la rédaction : Ophélie PASQUET (Conseillère municipale)

Réalisation : Commission communication du Conseil municipal
 Crédits photos : Eaux de Vienne / Pascale / Ophélie
 Impression : Mairie
 Distribution : élus de la commune

TWO IN ONE

For English speakers to check their translation and for French speakers to improve their vocabulary if they so wish.

LES TRAVAUX RÉALISÉS DURANT L'AUTOMNE DANS LA COMMUNE



Réfection d'une partie de la route du Bourg



Bouchon lors de la réfection de la route du Bourg



Démolition d'une maison à la Bernardrie



Mise en place des décorations de Noël



Mise en place des décorations de Noël



Illumination réalisé par Rémi, notre employé communal